

MANAGER DE SYSTEMES D'INFORMATION ET INFRASTRUCTURE

VOTRE FUTUR METIER

Le Manager de Systèmes d'Information et Infrastructure pilote un ou plusieurs projets informatiques de la phase de négociation préalable à la signature du contrat jusqu'à l'achèvement du projet.

En fonction du choix de spécialisation, il pourra être amené à étudier et développer des logiciels, développer des systèmes Web, concevoir et réaliser des applications mobiles, installer et administrer des systèmes d'exploitation, gérer des systèmes et services Web, participer à la sécurité des systèmes d'information;

Métiers visés :

- Directeur des systèmes d'information
- Responsable en étude et développement de réseaux de télécom
- Responsable en étude et développement informatique
- Responsable en exploitation de systèmes de communication et de commandement

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Public

Jeunes de 18 à 25 ans titulaires d'un diplôme ou titre RNCP Bac+3 dans les domaines des nouvelles technologies.

Validation

« Manager des systèmes d'information et Infrastructure », titre certifié niveau I délivré par 3IL (CCI de Limoges) inscrit au RNCP

Période et durée

665 h la 1^{ère} année, et 560 h la 2^{ème} année

Rythme d'alternance

1 semaine / 3 en CFA en moyenne

Lieux et contacts

CCIR - ESRN

0262 94 22 22 –

esrn@reunion.cci.fr

Je m'inscris



www.reunion.cci.fr/formation

CONTENU DE LA FORMATION

1^{ère} année

TRONC COMMUN

Management et développement personnel

Conduite de projet, veille technologique et stratégique, droit, Organisation des SI, mathématiques – statistiques, gestion prévisionnelle, communication, anglais

Informatique

UML, Informatique décisionnelle, projet configuration, systèmes et réseaux

SPECIALISATION (1 au choix)

- Infrastructure

CISCO, Sécurité des réseaux, Administration des serveurs, Virtualisation et CLOUD

- Système d'Information

JAVA EE, Dot.Net, Développement Web + Applications mobiles, BDOO, Projet de spécialité

2^{ème} année

Management

Management et ingénierie de projet, Management des hommes, Conduite de réunion, Marketing, Business intelligence

Qualité

Norme ISO, Qualité du livrable (CMMI), ITILv3

International

Service

Production et déploiement, Support

LE DISPOSITIF APPRENTISSAGE :

Le contrat d'apprentissage est un CDD avec une période d'essai de 45 jours.

L'apprenti bénéficie pleinement d'un statut de salarié et d'une rémunération selon son âge, en % du SMIC. Il est encadré par un maître d'apprentissage.

Les entreprises bénéficient d'exonération de charges, de primes, de crédit d'impôt...

POINT A CONTACT/INFO :

Tél : 02 62 48 35 05

sapp@reunion.cci.fr